

Modalités d'inscriptions à l'Accueil de Loisirs

Vacances d'hiver : du 9 au 20 février 2026

I - Période de réservations

Les réservations à l'Accueil de Loisirs pour les vacances d'hiver 2026 seront ouvertes du lundi 12 janvier, 8h30 au jeudi 29 janvier 2026, 17h. Passé ce délai, les demandes de réservations seront acceptées en fonction des places restantes.

Une confirmation sera envoyée aux parents à partir du 30 janvier.

Une sélection est opérée selon les critères suivants : priorité aux familles cendriouses, aux inscriptions en semaine complète, aux fratries, puis prise en compte de l'ordre de dépôt des dossiers.

- Les inscriptions se déroulent de façon dématérialisée par le biais du portail famille en suivant la procédure ci-dessous :

II - Inscription par internet via le portail famille

Etape 1 : j'effectue mes demandes de pré-inscription

Etape 2 : j'effectue mes demandes de réservations

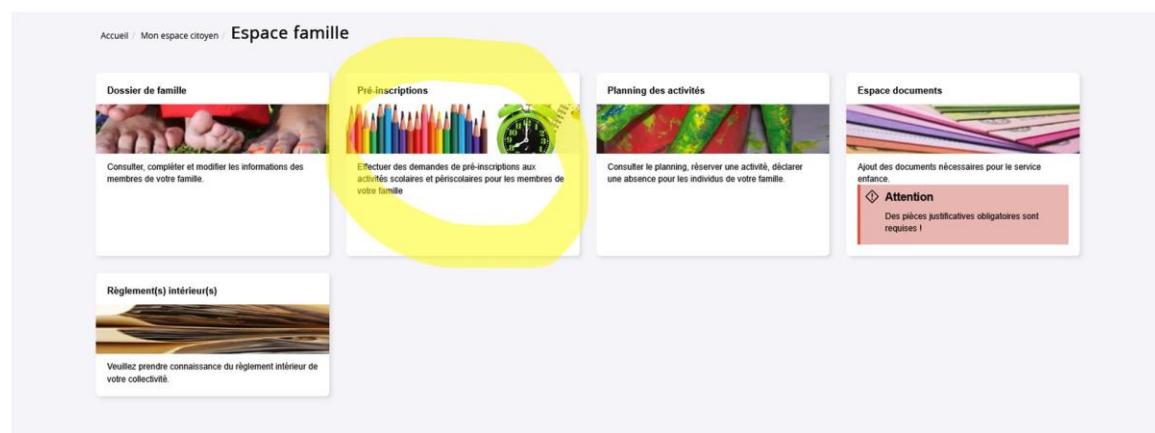
Etape 3 : je fournis les documents obligatoires

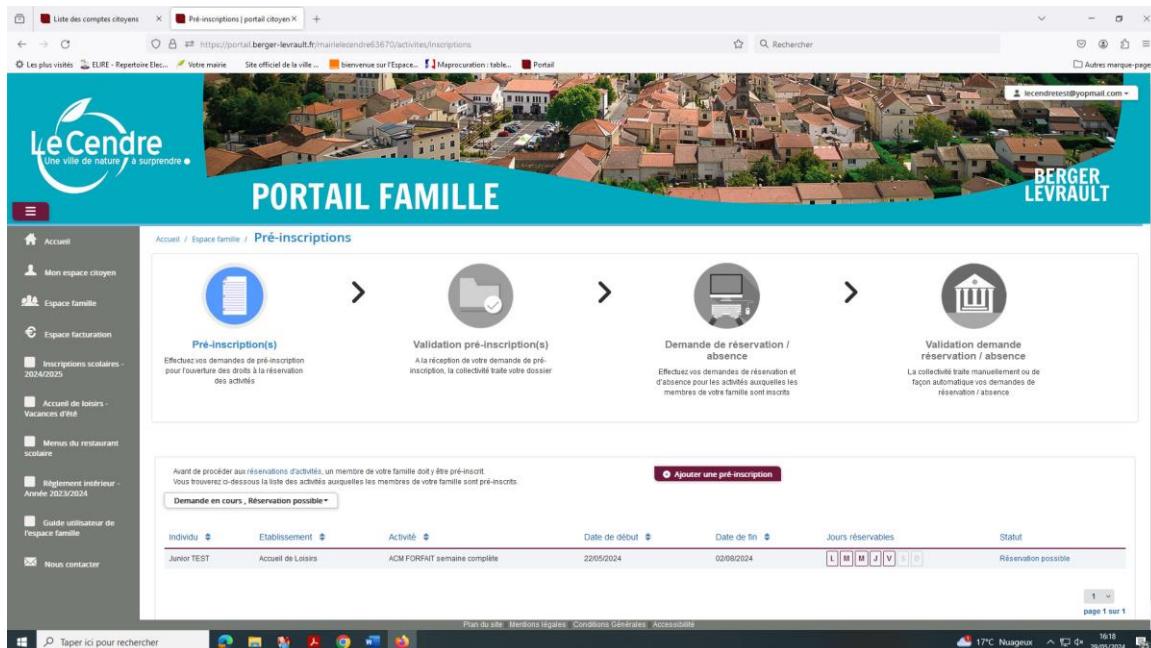
Etape 4 : j'attends la validation du service enfance jeunesse

Etape 1 – Demandes de pré-inscriptions

3.1 / Via le module Pré-inscriptions

Sur le portail famille, je me connecte à **Mon Espace famille**, et j'effectue mes demandes de réservations via le module **Pré-inscriptions** :





Le bouton « Ajouter une pré-inscription » permet de créer une nouvelle demande de pré-inscription sur l'écran suivant :

Ajouter une pré-inscription

Il est nécessaire de faire une demande de pré-inscription par activité, cependant, il est possible d'effectuer une seule demande pour la pré-inscription d'une activité pour tous les enfants de la famille, grâce à la liste déroulante « Individus ».

Dans l'onglet Etablissement : je choisi Accueil de Loisirs

Dans l'onglet Activité : je choisi le service qui me convient :

- Pour les enfants, n'ayant pas de régime alimentaire particulier :
 - ACM Forfait semaine complète
 - ACM Journée complète

- Pour les enfants, ayant un PAI alimentaire avec fourniture d'un repas mallette :
 - ACM Forfait semaine complète PAI
 - ACM Journée complète PAI

Dans l'onglet Individu : je choisi l'enfant pour qui je réserve un service. Et je valide ma demande de pré-inscription.

La demande de pré-inscription est automatique. Vous pouvez passer à l'étape réservation.

Etape 2 - Réservations

Maintenant que j'ai inscrit mon/mes enfants au service « Accueil de loisirs », **je peux effectuer mes réservations (jours/semaines), à partir du 12/01/2026** en me rendant à la rubrique **Planning des activités** de mon Espace Famille :

The screenshot shows the 'Espace famille' section of the 'Portail Famille' website. On the left, there is a sidebar with various links such as 'Accueil', 'Mon espace citoyen', 'Inscription services périscolaires 2025/2026', etc. The main area has several buttons: 'Dossier de famille', 'Pré-inscriptions', 'Planning des activités' (which is circled in yellow), and 'Espace documents'. Below these are sections for 'Règlement(s) intérieur(s)' and 'Attention'. At the bottom, there are links for 'Plan du site', 'Mentions légales', 'Conditions Générales', and 'Accessibilité'.

Seules les activités auxquelles vos enfants sont inscrits sont affichées sur ce planning.

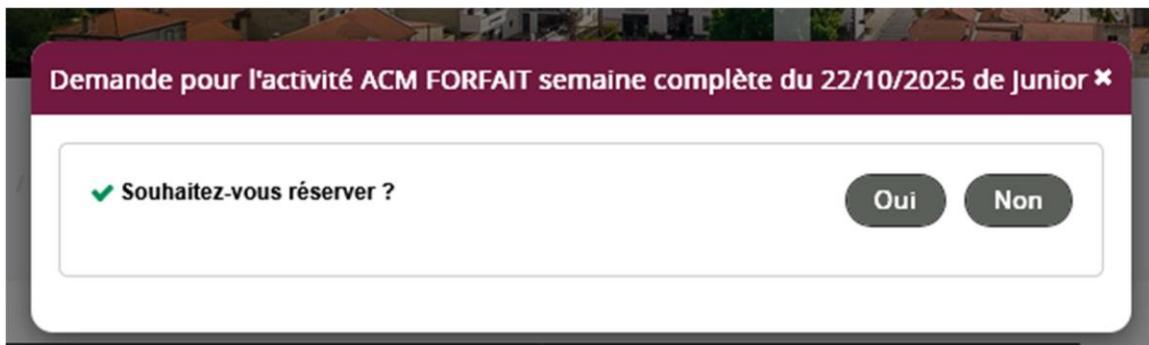
The screenshot shows the 'Planning des activités' section of the 'Portail Famille' website. The left sidebar is identical to the previous screenshot. The main area displays a weekly grid from Sunday to Saturday. Each day contains entries for different activities, such as 'ACM FORFAIT semaine complète 07:30 - 18:30 Junior'. A yellow circle highlights one of these entries for Monday, October 23, 2025. To the right of the grid, there is a calendar for October 2025 and a sidebar with options for 'Réservations' and 'Absences', along with filters for 'Individus' (TEST Maman, TEST Junior) and 'Activités'.

Pour effectuer une demande de réservation ou d'absence vous avez deux possibilités :

- sur le planning directement
- via le formulaire (Faire une demande sur une longue période)

Via le planning

Cliquez sur l'activité souhaitée et confirmez la demande.



La demande de réservation ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant est inscrit. La déclaration d'absence ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant a réservé.

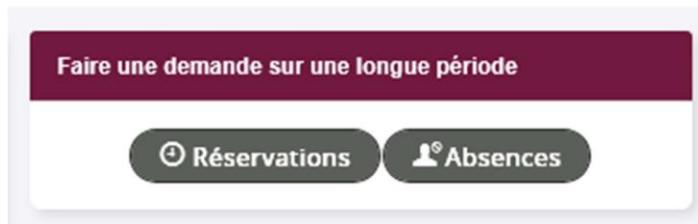
Pour chacune des demandes effectuées, vous pouvez l'annuler avant d'avoir eu une réponse à votre demande initiale de la part de votre collectivité.

Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer rapidement une demande de réservation ou d'absence pour un seul jour.

Via le formulaire

La demande de réservation s'effectue via le bouton **Réservations** à droite du planning. La demande d'absence quant à elle s'effectue via le bouton **Absences**.

Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer une réservation ou demande d'absence sur une longue période en précisant les journées concernées.



Mairie de LE CENDRE

PORTAIL FAMILLE



Accueil | Mon espace citoyen | Inscription services périscolaires 2025/2026 | Inscriptions à l'Ecole de Musique 2025/2026 | Inscriptions scolaires - 2025/2026 | Accueil de loisirs - Vacances d'été | Menus du restaurant scolaire | Règlement intérieur | Guide utilisateur de l'espace famille | Nous contacter

Réservation d'activité

Etablissement: Accès de Loisirs

Activité: ACM FORFAIT semaine complète

lundi (07:30 - 18:30)
 mardi (07:30 - 18:30)
 mercredi (07:30 - 18:30)
 jeudi (07:30 - 18:30)
 vendredi (07:30 - 18:30)

Du: 20/10/2025
Au: 31/10/2025

Individus: TEST Junior

Demandez

Plan du site | Mentions légales | Conditions Générales | Accessibilité

Etape 3 – Dépôt des documents obligatoires

Enfin, vous devez déposer la **Fiche d'inscription des vacances** dans votre Espace famille, rubrique **Espace documents** et l'envoyer à la validation.

Le formulaire **Fiche d'inscription vacances d'hiver** : est disponible, à la rubrique documents à télécharger à la page suivante : <https://www.lecendre.fr/enfance-jeunesse/centres-de-loisirs/accueil-de-loisirs-communal>

Mairie de LE CENDRE

PORTAIL FAMILLE



Accueil | Mon espace citoyen | Inscription services périscolaires 2025/2026 | Inscriptions à l'Ecole de Musique 2025/2026 | Inscriptions scolaires - 2025/2026 | Accueil de loisirs - Vacances d'été | Menus du restaurant scolaire | Règlement intérieur | Guide utilisateur de l'espace famille | Nous contacter

Espace famille

Dossier de famille



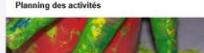
Consulter, compiler et modifier les informations des membres de votre famille.

Pré-inscriptions



Effectuer des demandes de pré-inscriptions aux activités scolaires et périscolaires pour les membres de votre famille.

Planning des activités



Consulter le planning, réserver une activité, déclarer une absence pour les individus de votre famille.

Espace documents



Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.

Attention
Des pièces justificatives obligatoires sont requises !

Plan du site | Mentions légales | Conditions Générales | Accessibilité

Pièces Justificatives

Filtres

Etat	4 sélectionnés	Obligatoire uniquement
Document	Fiche d'inscription vacances d'automne 2025	Rechercher

Obligatoire	Etat	Document	Individu	Fin validité	Actions
Oui	À compléter	Fiche d'inscription vacances d'automne 2025		31/10/2025	<input checked="" type="checkbox"/> page 1 sur 1

Mairie de LE CENDRE

PORTAIL FAMILLE

Accueil · Mon espace citoyen · Espace famille · Espace documents · Modifier une pièce justificative

Modifier une pièce justificative

Nom du document	Raison	Etat	Actions
Fiche d'inscription vacances d'automne 2025		Oui	<input type="button" value="Enregistrer"/>

Etape 4 – Validation de mes réservations

Lors de la demande de réservation d'une activité, vous recevez un e-mail de confirmation de réception de votre demande (envoyé par la plateforme). Vous retrouvez également ces informations dans votre **Espace citoyen** rubrique **Mes demandes**.

Les réponses automatiques transmises par la plateforme BL ne valent pas acceptation d'office de l'inscription. En effet la plateforme ne gère pas les critères de priorité instaurés par la ville pour ce service d'accueil de loisirs (voir chapitre 1 période de réservation). **Seule la réponse envoyée aux parents, par mail, par le service Enfance Jeunesse validera les demandes de réservation.**

III - Inscription pour les nouvelles familles

Il est nécessaire de constituer « **le dossier unique** » avec la fiche de renseignements et les documents obligatoires (voir liste ci-dessous) et **de le transmettre par mail**, à l'adresse sondage@lecendre.fr pour validation par le service compétent (Contact : 04.73.77.51.00).

Une fois le dossier saisi, le service administratif vous transmettra votre code Abonné. **Puis l'interface du portail vous permettra de saisir vos demandes de réservations/absences** (se reporter à la rubrique inscription par internet), de consulter votre compte, de mettre à jour vos données, etc.

Le **dossier unique** peut être téléchargé en format modifiable, sur le site internet de la ville www.lecendre.fr, à la rubrique accueil de loisirs communal (ou à récupérer directement en mairie).

Pour toute nouvelle inscription, les documents à fournir sont :

- Le dossier d'inscription dûment complété
 - Une copie de la carte d'identité de l'enfant
 - Une copie du livret de famille
 - Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire de l'enfant
 - Une copie de l'attestation de quotient familial CAF/MSA ou pour les familles non allocataires CAF/MSA :
 - * une copie du/des avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 du foyer fiscal (**en cas de concubinage, fournir les avis d'imposition des 2 parents**)
 - * une attestation sur l'honneur pour les parents isolés
 - Une copie du carnet de vaccination ou un certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ces vaccins
- ATTENTION : Pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 les obligations vaccinales passent de 3 – diphtérie, tétanos, poliomyélite – à 11 vaccinations avec la coqueluche, le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), l'*Haemophilus influenzae* de type B, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C en plus.**
- **Pour les parents séparés** : une copie du jugement définissant la résidence de l'enfant ou, en l'absence de jugement, l'attestation sur l'honneur (signée par les deux parents, avec pièces d'identité des 2 parents)

V – Formules et capacités d'accueil par groupe

Les enfants peuvent être inscrits à la journée complète (avec repas) ou à la semaine. *Pas de possibilité d'accueil en demi-journée.*

- Arrivées échelonnées de 7h30 à 9h.
- Départs du soir entre 17h et 18h30.

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux du groupe scolaire Louis Aragon (avenue de Lourme), côté maternelle pour les petits (3/5 ans) et côté primaire pour les grands (6/13 ans).

Nombre de places, par groupe :

- 40 enfants âgés de 3 à 5 ans
- 72 enfants âgés de 6 à 13 ans

Lorsque la capacité d'accueil est atteinte, votre réservation est mise en liste d'attente.

VI – Tarifs

ACCUEIL DE LOISIRS (ACM)					
		FAMILLES DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE		FAMILLES HORS COMMUNE	
TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL (QF)		Journée	Forfait semaine	Journée	Forfait semaine
T1	QF : 0-350	4,50 €	20 €	6,50 €	30 €
T2	QF : 351-500	7,75 €	33,50 €	10,75 €	45,50 €
T3	QF : 501-750	11,00 €	47 €	15,00 €	57 €
T4	QF : 751-1000	13,50 €	61 €	17,50 €	74 €
T5	QF : 1001-1250	15,00 €	72 €	19,00 €	92 €
T6	QF : 1251-1500	16,00 €	77 €	20,00 €	94 €
T7	QF : 1501-1700	18,00 €	87 €	22,00 €	106 €
T8	QF : 1701-2000	20,00 €	96 €	24,00 €	116 €
T9	QF : > 2000	22,00 €	106 €	26,00 €	126 €

VII – Contacts

Service Enfance Jeunesse

7, rue de la Mairie - 63670 LE CENDRE

Tél. : 04.73.77.51.00

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 8h30/12h30 - 14h/17h.